

OUROUX SUR SAÔNE



DOSSIER : Quand la voie ferrée devient verte

Bulletin Municipal d'Information /



Sommaire

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Budget de la commune</i>	2
<i>Loi NOTRe</i>	4
<i>Nos réalisations</i>	5
<i>Vie de la commune</i>	6
DOSSIER <i>Quand la voie ferrée devient verte</i>	14
<i>Vie des associations</i>	19
<i>Infos diverses</i>	27
<i>État civil</i>	29
<i>Calendrier des manifestations</i>	30
<i>Liste des associations</i>	31



Vœux du maire le
samedi 9 janvier 2016
à **14 h 30**
salle Roger Rochet

L'année écoulée a été particulièrement dense et a permis d'engager un certain nombre de projets.

Tout d'abord, une importante phase de travaux d'aménagement, réhabilitation et mise en conformité (assainissement route de Colombey, accessibilité dans le bourg, cour de l'école maternelle, vestiaires du foot, ravalement de la salle Bernard Routhier, entretien du patrimoine bâti...) qui transforment et embellissent notre commune et je tiens à saluer le travail des services techniques fortement impliqués dans certaines de ces réalisations ainsi que dans le fleurissement. Ces travaux se poursuivront sur 2016 avec la volonté de renforcer la sécurité sur certains axes (Grancière, rue de la Verne...) où nous constatons une hausse importante de la vitesse des automobilistes.

Pour la deuxième année, les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ont été mises en place auprès des enfants des écoles maternelle et primaire avec des ateliers de qualité en lien avec les associations de la commune et des intervenants extérieurs. Une participation a été demandée aux parents afin d'amortir le coût pour la commune et anticiper le possible désengagement de l'État après deux années de fonctionnement. La demi-journée d'école supplémentaire a été déplacée du samedi matin au mercredi matin après consultation et vote de la commission dédiée, je doute cependant que les enfants en ressentent les effets bénéfiques...

Le bourg et la zone d'activités comptent de nouveaux commerces et services contribuant à son attractivité sans oublier le marché du mardi matin qui peine à se relancer et j'encourage les habitants à soutenir ces commerçants de proximité indispensables non seulement à l'économie mais aussi au lien social qu'ils représentent.

Je tiens également à remercier très sincèrement toutes les personnes impliquées dans la vie locale (associations sportives et culturelles, entraide..., bénévoles) car leur engagement est porteur de valeurs, notamment auprès des jeunes qu'elles encadrent.

Les mois qui viennent seront synonymes de changements car nous devons nous engager dans la réforme de l'intercommunalité (Loi Notre), réforme précipitée adoptée en août 2015 qui impose aux communautés de communes un seuil de 15 000 habitants alors que les Portes de Bresse en comptent un peu plus de 9 000. Nous devons faire des choix stratégiques et défendre les intérêts de la commune et ses habitants alors que nous ne disposons pas, dans un délai aussi court, des éléments nous permettant de décider sereinement.

La commune va prochainement adhérer au dispositif « Participation citoyenne » qui permet de lutter, en lien avec la gendarmerie, contre les vols et cambriolages en forte hausse dans notre commune et j'en appelle au civisme des habitants pour que des personnes volontaires viennent se faire connaître en mairie afin d'être référents dans leur quartier.

A l'écoute des habitants, je reste à leur disposition pour les recevoir en mairie s'ils le souhaitent. Avec une pensée particulière pour les familles endeuillées le 13 novembre dernier à Paris, je forme des vœux pour que 2016 vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, joie et sérénité dans la période troublée que nous vivons.

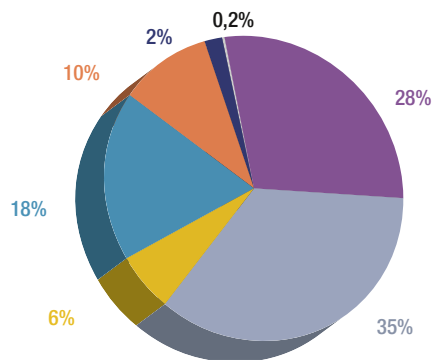
Cérémonie du 11 novembre



Budget commune

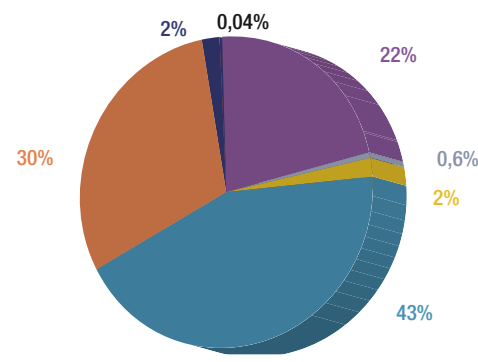
2

Fonctionnement dépenses 2 362 683,80 €



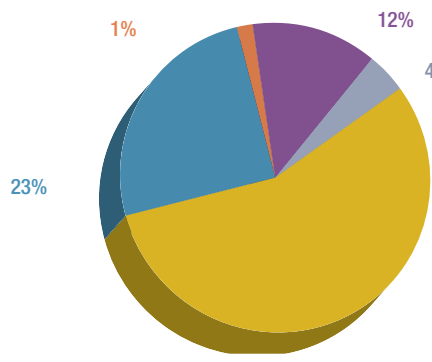
Charges à caractères général	673 000,00 €	Divers	4 753,00 €
Charges de Personnel	832 300,00 €	- Transfert entre sections	3 753,00 €
Atténuation produit	138 319,00 €	- Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Virement section investissement	420 102,00 €	Autres charges de gestion courante	241 893,00 €
		Charges financières	52 316,00 €

Fonctionnement recettes 2 362 683,80 €



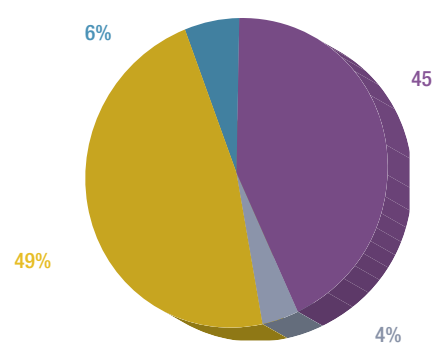
Excédents antérieurs reportés	526 152,80 €	Autres produits de gestion courante	716 599,00 €
Atténuation de charges	15 000,00 €	Divers	1 010,00 €
Produits des services ventes diverses	45 590,00 €	- Produits financiers	10,00 €
Impôts et taxes	1 006 332,00 €	- Produits exceptionnels	1 000,00 €
Dotations, subventions et participations	716 599,00 €		

Fonctionnement dépenses 355 018,58 €



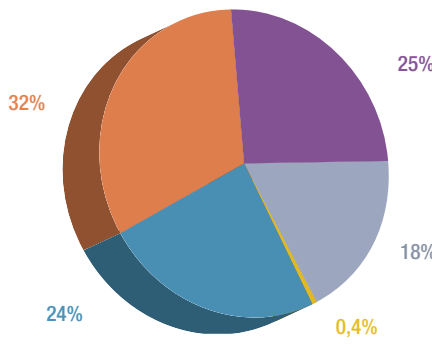
Charges à caractère général	43 700,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 628,00 €
Charges de personnel	15 000,00 €	Charges financières	5 000,00 €
Virement section d'investissement	182 799,58 €		

Fonctionnement recettes 355 018,58 €



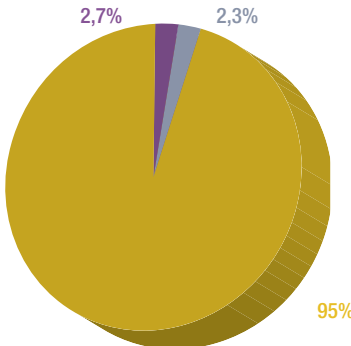
Résultat d'exploitation reporté	159 946,58 €	Ventes produits fabriqués, prestations	175 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 072,00 €	Subventions d'exploitation	21 891,00 €

Investissement dépenses 728 593,92 €



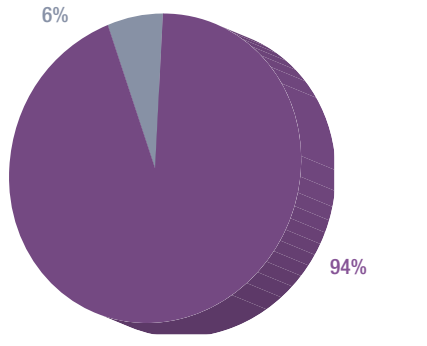
Déficit investissement reporté	182 556,12 €	Immobilisations corpo.	180 084,02 €
Emprunts et dettes assimilées	129 629,00 €	Immobilisations en cours	233 324,78 €
Immobilisations incorp.	3 005,00 €		

Investissement recettes 728 593,92 €



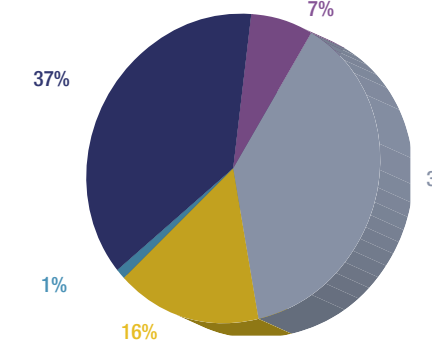
Subvention voirie État / Département	19 446,00 €
Bâtiments	16 260,00 €
Opérations financières	692 887,92 €

Investissement dépenses 502 437,00 €



Immobilisations en cours	472 677,00 €	Opérations financières	29 793,00 €
--------------------------	--------------	------------------------	-------------

Investissement recettes 502 437,00 €



Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	36 568,83 €	Dotations, fonds divers et réserves	5 376,00 €
Virement de la section d'exploitation	192 799,58 €	Emprunts et dettes assimilées	186 064,59 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 628,00 €		

La Loi NOTRe

4

La loi NOTRe et les nouvelles intercommunalités

La loi «NOTRe», nouvelle organisation territoriale de la République » a été adoptée le 16 juillet 2015, au terme de deux lectures à l'Assemblée nationale et au Sénat et publiée au Journal Officiel le 8 août 2015. Elle constitue le 3^e volet de la réforme territoriale après la création des métropoles et le passage à 13 régions métropolitaines, et vise à clarifier les compétences des collectivités territoriales.

A cet effet, elle supprime la clause de compétence générale pour les régions et les départements.

En vertu de la loi NOTRe :

- Les régions ont compétence sur le développement économique, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la gestion des lycées et les transports hors agglomération
- Les départements assurent la gestion des collèges, des routes et l'action sociale
- Les intercommunalités gèrent la collecte et le traitement des déchets, la promotion touristique, les aires d'accueil des gens du voyage et, à terme, l'eau et l'assainissement
- Les régions et les départements ont des compétences partagées en matière de culture, sport, tourisme, langue régionale.

Cette loi va modifier en profondeur le fonctionnement des communes puisque certaines compétences seront transférées aux communautés de communes. Dans une logique de mutualisation, elle impose désormais un seuil de 15 000 habitants pour les intercommunalités mais va très rapidement évoluer vers des seuils plus importants.

Ouroux-sur-Saône est membre de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse (9 300 habitants) avec l'Abergement Ste Colombe, Tronchy, Baudrières, St Christophe en Bresse, St Germain du Plain et Lessard en Bresse.

Cela implique une fusion nécessaire avec une autre communauté de communes ou d'agglomération avec continuité géographique pour atteindre le seuil critique. Le Conseil municipal et le conseil communautaire ont engagé une réflexion afin de déterminer l'orientation la plus pertinente et plusieurs réunions se sont déroulées avec le Sous-Préfet et les élus d'autres communautés de communes.

La décision finale devra être actée avant fin 2015 avec un calendrier extrêmement court qui ne donne pas la possibilité aux élus d'examiner sereinement, chiffres à l'appui, toutes les hypothèses :

- La fusion avec la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon (bassin de vie de notre population).
- La fusion avec Cuisery (communauté de communes Saône, Seille, Sâne) qui envisage de fusionner avec Cuiseaux et Louhans, formant ainsi une grande agglomération de la Bresse du sud jusqu'aux limites du Jura.
- La fusion avec la communauté de communes « Entre Saône et Grosne » avec Sennecey-le-Grand n'est pas envisageable du fait que Marnay (rattaché au Grand Chalon) empêche la continuité territoriale.

Une délibération sera prise par le Conseil Municipal le 10/12/15 cependant la décision finale incombe au Préfet et sera prise fin décembre.

Le calendrier de publication du bulletin ne nous permet pas de présenter l'orientation définitive de notre commune.



Le maire et le conseil municipal ont accueilli Jehan-Eric WINCKLER, Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône le 26 octobre 2015. Parmi les nombreux points évoqués : la loi NOTRE et le PLUI

Évolution PLUI / SCOT

La commune doit transformer son POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLUI d'ici 2019. L'étude du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sera lancée en 2016 sur les 7 communes des Portes de la Bresse et fera l'objet d'une présentation aux habitants. Le dispositif évoluera en fonction du choix de la Communauté de Communes.

5

Nos réalisations



Aménagement cour de l'école



Aménagement cour de l'école



Rampes d'Accès bateaux

Coût des réalisations

• Réaménagement cour de la maternelle : réfection des enrobés 45 250.80 €
+ pose de sols amortissants sous les jeux 18 792.86 €

- Assainissement route de Colombey 381 900 €
- Accessibilité handicapé + revêtement devant les commerces 16 018.56 €
- Vestiaires plaine de jeux : plomberie, plâtrerie, VMC, carrelage, nouveaux bancs : 20 000 €
- Radars pédagogiques : 6 236 €
- Trottoir route de Rouilly 10 833 €
- Etanchéité toit poste 3 090.6 €
- Logement rue bruchet (toiture, huisseries) 26 870.34 €
- Volet de la cure : 1 998.54 €
- Façades et cheneaux de la salle Bernard ROUTHIER : 35 000 € *

* Une subvention de 10 000 € a été versée par le conseil départemental au titre des 100 projets pour la Saône-et-Loire (4 M€ ont permis de financer 340 projets).



Acessibilité Personnes à Mobilité Réduite



De la couleur pour le préau de l'école primaire



Vestiaires du foot



Assainissement route de Colombey



Assainissement

Vie de la commune

6

Baptême de l'air des CM2

La classe de CM2 est une étape importante dans la vie d'un enfant avant son entrée au collège.

Depuis plus de 30 ans, la commune d'Ouroux-sur-Saône a choisi de marquer cette transition, en offrant un baptême de l'air aux élèves de CM2. 42 élèves ont ainsi pris leur envol les 10 et 20 juin 2015 sur l'aérodrome de Champforgeuil.



Mouvements de personnel

Mme Catherine GANDREAU et M. Alain LAFFONT ayant fait valoir leurs droits à la retraite, ils ont été remplacés par M. Yves DEVAUX (directeur) et Mme Laurence BILLAUD. Martine MONTAGNON, responsable de la garderie périscolaire a également fait valoir ses droits à la retraite. Anaïs MILLET (en charge des NAP) lui a succédé. Elle est épaulée par Mme Anne MARTIN (ATSEM) de retour sur la commune. Mme Josiane CLERC, agent à la maternelle a également pris sa retraite. Elle est remplacée par Mme FERREIRA (employée via Emploi Services).



Yves DEVAUX

Natif de Chalon-sur-Saône, je suis marié et père de 3 grands enfants. Diplômé d'œnologie, j'ai d'abord exercé quelque temps en Australie et en France avant de me consacrer à l'enseignement depuis maintenant 26 ans.

J'ai passé les neuf dernières années en poste à l'étranger dans les écoles

européennes (Angleterre et Belgique).

Aujourd'hui, je suis ravi de retrouver ma région natale et de reprendre un poste de direction dans une commune soucieuse de l'éducation des enfants. L'aïkido, la plongée et l'apiculture entre autres comptent parmi mes principales activités de loisirs.

Laurence BILLAUD

Je suis enseignante dans le Chalonnais depuis une vingtaine d'années, et viens de passer huit ans à l'école d'Osion.

Suite à une fermeture de classe, j'ai été nommée à Ouroux pour remplacer M. Lafont. Habitant à Epervans, je suis mariée et maman de trois enfants de 10, 13 et 16 ans qui me laissent parfois un peu de temps libre pour pratiquer la course à pied.



Les nouveaux jeux ont été particulièrement appréciés par les enfants. Ils ont été financés à hauteur de 8 000 euros par les Amis de l'Ecole.

Une subvention de 10 000 euros a été accordée par Mme Cécile UNTERMAIER, députée sur son enveloppe parlementaire pour la réfection de la cour.

Une page se tourne et beaucoup de mamans regretteront sans doute le sable ramené à la maison... dans les chaussettes.

7

Vie de la commune

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Durant l'année scolaire 2014-2015, les enfants des écoles maternelle et élémentaire d'OURoux SUR SAONE inscrits aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ont pu découvrir différentes activités.

Pour les plus petits (école maternelle) les enfants ont bénéficié d'interventions de la bibliothèque d'Ouroux sur Saône, d'interventions musicales, d'initiations au baby-hand et au tennis de table pour les moyenne et grande section. Tout au long de l'année les animatrices ont mis en place des jeux de société, jeux extérieurs, activité manuelle, chant, lecture...

Pour les plus grands (école élémentaire) tennis de table, hand, foot, judo, théâtre, activité manuelle, initiation aux premiers secours, musique. Plusieurs temps forts sont venus ponctuer l'année comme une représentation de théâtre devant les parents à chaque fin de période, chant de la marseillaise par les CM2 à la cérémonie du 11 Novembre et pour clôturer l'année scolaire tous les enfants ont bénéficié d'une séance d'équitation aux écuries Boï. Pour l'année scolaire 2015-2016, le conseil municipal a pris la décision de demander une participation financière aux familles à hauteur de 10 € par période (de vacances en vacances) soit 50 € pour un enfant inscrit pour l'année scolaire. Le coût annuel du dispositif est de 90 000 € hors aides de l'Etat, de la CAF et de la participation des parents soit un coût restant à la charge de la commune de 40 000 €. De ce fait les inscriptions se font à la période et non plus à l'année.

La plupart des familles ont inscrit leurs enfants pour l'année scolaire, nous avons 92 enfants inscrits pour l'école maternelle



Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque vous accueille tout au long de l'année que vous soyez inscrits ou non. Venez participer aux manifestations et animations (expos, projections, conférences, ateliers, bibliobout'chou, lectures contées, jeux... Un espace multimédia est à votre disposition en libre accès.



et 171 enfants inscrits pour l'école élémentaire. Pour encadrer les enfants 20 personnes sont mobilisées chaque jour dont 9 employés communaux et 11 animateurs ou intervenants recrutés par IFAC.

Cette année les activités pour les enfants de l'école élémentaire sont : tennis de table, foot, hand-ball, judo, zumba (en remplacement de la musique), théâtre, activités manuelles, jeux de société, l'initiation aux premiers secours, bibliothèque en fonction des groupes. Cette année pour les enfants de l'école maternelle les activités s'articulent autour du jeu, des chants et contes afin de ne pas reproduire les mêmes activités qu'à l'école. Pour cela la commune a fait l'achat de jeux différents de l'école afin de permettre aux enfants de découvrir de nouveau jeux. De plus, la bibliothèque interviendra deux fois par semaine dans tous les groupes.

A. MILLET



Le retour du marché

Le marché a fait son retour en avril dernier sur la place du village. Très demandé par certains habitants, il ne rencontre malheureusement pas la clientèle espérée et force est de constater que les commerçants ambulants sont parfois bien pessimistes, à juste titre... alors que des efforts importants ont été faits par la municipalité pour le relancer.

Le marché contribue à l'attractivité du centre-bourg tout comme le café-restaurant, les boulangeries, le traiteur, le buraliste, le brocanteur, lieux de passage, d'échange, de lien social et lieux de vie... Prendre l'habitude de s'y arrêter le mardi matin pour quelques achats ne peut que conforter cette dynamique... Mardi matin = jour de marché.



Cours de cuisine avec Pascal BONNARDIN

On peut dire de Pascal BONNARDIN qu'il est tombé dans la marmite lorsqu'il était petit. Il suffit de parler cuisine avec lui pour qu'aussitôt des étoiles scintillent dans ses yeux et qu'il devienne intarissable lorsqu'il vous parle de ses dernières recettes...

Cuisiner est sa passion. Une partie de la maison a été transformée en un véritable laboratoire dans lequel il émince, mijote, assaisonne après avoir feuilleté toutes les recettes des plus simples aux plus élaborées. Jeune retraité, il aime recevoir et cuisiner pour ses invités.

Vous souhaitez faire un apéritif dînatoire : Pascal vous fera découvrir les secrets de sa verrine de courgettes et sa tuile au parmesan ou sa variante à la betterave rouge et à l'avocat, son chou au saumon fumé et sa Chantilly, sa brochette d'ananas caramélisé et son jambon braisé, son palmier à la noisette... et bien d'autres réalisations tout aussi subtiles et gourmandes.

Parce que Pascal est un passionné, nous lui avons proposé de transmettre sa passion et ses connaissances en donnant des cours de cuisine au sein de la commune.

Renseignements au 06 14 01 85 92



La Vesti Boutique de la Croix Rouge déménage... et s'agrandit

La Vesti'boutique de la Croix Rouge située à la sortie d'Epervans a intégré de nouveaux locaux plus spacieux à Ouroux au 63 rue de la Verne (locaux de M.MME GUDEFIN) depuis le 1^{er} décembre 2015.

La boutique est ouverte le lundi après-midi et du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Les vêtements peuvent être déposés dans les containers ou directement auprès de la boutique qui recherche des bénévoles.

Assistance Secrétariat, un service de proximité qui facilite votre gestion

Vanessa NIVET a choisi de valoriser sa solide expérience d'assistante de direction et son réseau de collaborateurs en proposant ses services de gestion administrative et commerciale aux artisans, commerçants, professions libérales, exploitants agricoles, associations, collectivités et particuliers.

Elle peut intervenir sur site ou à distance en fonction des besoins de ses clients.



Son entreprise est implantée au 4, rue du Bourgneuf à Ouroux-sur-Saône, à deux pas de la mairie.

www.asvn-secretariat.fr
secretariat-asvn@live.fr
03 45 28 37 20
06 87 57 52 93

Déconnecter avec Marion PERROT et Valerie JURVILLIER

NOUVEL INSTITUT : L'INSTANT DETENTE

Avec la volonté de créer son entreprise, Marion PERROT, esthéticienne, reprenait fin octobre 2015 BULLES D'ORIENT, institut de beauté situé sur la zone de Velard.

Véritable cocon dédié à la détente et aux rituels de beauté, Marion vous accueille désormais à L'INSTANT DETENTE dans une ambiance chaleureuse pour vivre un moment unique...

L'institut propose une large gamme de soins du visage et du corps, ainsi qu'un spa, jacuzzi, un solarium, le Cellu M6 intégral sans oublier ongles, maquillage et épilation.

L'INSTANT DETENTE :
3, rue du Pranel
Ouroux-sur-Saône
Tél : 03 58 09 73 35

DES MASSAGES POUR DECONNECTER



Je suis infirmière auprès de personnes très âgées et mes soins ont toujours été accompagnés d'un contact, une caresse, un massage doux pour communiquer, rassurer, soulager... Le toucher est le dernier sens à persister quand la vie s'en va, de même qu'il est le premier à la naissance ; consciente de l'importance du toucher tout au long de notre vie, j'ai participé à différents stages pour « peaufiner » cette qualité du toucher et acquérir des techniques de massage de bien-être. Je suis donc Praticienne en Massage Assis (Institut de Formation de Joël Savatofski à Dijon) et propose aux particuliers, aux associations lors d'événements, ou en entreprise, un massage assis sur personne habillée et chaise ergonomique permettant une grande détente en peu de temps.

Pour un moment plus cocooning, je vous invite à profiter d'un massage personnalisé d'une heure, pour vous, ou avec votre conjoint (nous serons deux masseuses), à offrir, sur place ou à domicile.

Les enfants sont les bienvenus.



La Fermette de Colombey
10 rue de l'Ecole
Ouroux-sur-Saône
Tel : 06 86 71 48 61
Mel : valerie-jurvillier@orange.fr

Vie de la commune

10

La paroisse JEAN XXIII

Ouroux sur Saône fait partie de la paroisse St Jean XXIII qui se compose de 12 clochers.

Actuellement, elle est sous la responsabilité de deux prêtres Noël GAUTHERON, qui habite la cure de St-Germain-du-Plain, et de Jean-Louis MOULINIER, qui habite à la cure d'Ouroux.

Il y a une animatrice pour le catéchisme, Chantal DECORT. Voici les coordonnées :

Noël GAUTHERON 03 85 43 74 78.

Jean-Louis MOULINIER 03 85 96 04 74.

Chantal DECORT 03 85 47 49 48.

Les permanences : lundi et mercredi de 15h à 17h et le samedi de 9h à 11h, à la cure d'Ouroux. (pas de permanence le mercredi en juillet et août) pour tous renseignements pour baptêmes, mariages ou autre.

Les messes : 1^{er} et 3^e dimanche à St-Germain-du-Plain à 10h30 – 2^e et 4^e dimanche à Ouroux à 10h30.



La mémoire D'OUROUX-SUR-SAONE WWW.OURIATS.FR

Lancé en avril 2015 par quelques habitants et ouriats, le site propose de faire revivre la mémoire collective du village à travers une collection de photos et cartes postales anciennes classées par thématiques (fêtes de familles, évènements, commerces, écoles, métiers...), le but étant d'enrichir le fonds en apportant sa contribution et d'identifier les personnes qui figurent sur ces clichés. Vos anciens clichés pourront être restaurés puis numérisés avant de vous être restitués.

N'hésitez pas à rechercher dans vos tiroirs et albums les photos anciennes de la commune et à prendre contact avec WWW.OURIATS.FR



Centenaire D'Albert CHARBONNIER

Albert CHARBONNIER, surnommé Béron, est né le 26 juin 1915 au hameau de Colombey à Ouroux-sur-Saône. Comme ses parents, il a exercé avec son épouse Madeleine le métier de maraîcher à l'emplacement de l'actuelle salle polyvalente.

Ils ont eu deux enfants, Annie et Alain qui vit aussi à Ouroux avec Brigitte, cinq petits-enfants et six arrière petits-enfants dont le dernier Tom âgé d'un mois est conscrit avec son arrière grand-père, puisque 100 ans les séparent.

Jean-Michel DESMARD, maire et Jean-Jacques NICOLAS ont tenu à honorer Albert CHARBONNIER, rappelant qu'il a été le fondateur de l'amicale des Donneurs de Sang en 1957 ainsi qu'un danseur hors pair lorsqu'il participait au repas des anciens.

Albert vit aujourd'hui bien entouré à la maison de retraite de Chalon.



Hommage à Georges DANGIN

Par Jean-Michel DESMARD



Le 23 septembre dernier, Georges DANGIN nous quittait brutalement laissant ses proches et ses amis et les habitants de la commune dans une profonde tristesse.

Le 10 janvier dernier dans cette même salle, nous étions réunis pour remettre à Georges DANGIN la médaille d'honneur communale,

départementale et régionale échelon argent et honorariat.

Cette médaille venait couronner l'engagement profond d'un homme dévoué à ces concitoyens. Son investissement dans la vie publique remonte à 1971 : 1^{er} adjoint de M. René DESMARD, puis 1^{er} adjoint de Jean VIALLET en 1989, conseiller municipal en 1995 avec Roger Rochet.

Suite aux événements de 2002, il devint maire et fut reconduit brillamment en 2008. Ayant fait le choix de ne pas se représenter en 2014, son soutien nous avait été précieux tout au long de la campagne. Il avait alors fait le bilan de son action qu'il a défendu jusqu'au bout nous ouvrant ainsi la perspective de lui succéder.

11

Vie de la commune

L'aménagement du complexe communal et de la zone d'activités sont des dossiers qui lui ont tenu à cœur parmi d'autres et qu'il a conduits avec passion. A l'occasion des vœux du maire qu'il organisait, j'avais coutume de lui souhaiter une bonne santé physique et intellectuelle car la fonction de maire l'impose.

Il emporte aujourd'hui avec lui son écharpe de maire à laquelle il avait fait honneur tout au long de ses mandats.

Liberté, égalité, fraternité... cette devise résonnait pleinement dans son esprit puisqu'il qu'il avait tenu très récemment à les faire graver sur le fronton de la mairie.

Tout comme son père, Il avait choisi à son tour d'enseigner et était devenu instituteur à Ouroux en 1968 et directeur d'école jusqu'en 1998. Beaucoup d'habitants se souviennent aujourd'hui avec émotion de l'instituteur qu'ils ont connu et apprécié en tant qu'élèves puis parents d'élèves.

Père de deux filles, il avait aussi élevé la fille de son épouse et était papy comblé de 4 petits-enfants.

Chaque année, il participait avec plaisir aux retrouvailles des conscrits où il revoyait avec plaisir ses anciens élèves. Très présent dans la vie associative : 20 ans en tant que secrétaire trésorier de la cantine scolaire, passionné de sport, 19 ans à la présidence de la JSO Football, il avait alors présidé l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance et Amis) – Section Chalon Chagny ces dernières années.

Georges DANGIN était de toutes les manifestations de la commune. Toujours disponible, échangeant une parole avec chacun, plaisantant... c'était un homme aimé de tous.

Sa gentillesse et sa bienveillance nous manqueront et nous partageons la peine de sa famille face à ce départ douloureux.



Repas du CCAS

Plus de 150 convives étaient présents
au repas du CCAS le 13 septembre 2015



Palmarès du concours départemental des particuliers en 2014

Arrondissement de Chalon-sur-Saône

Maisons avec jardin :
2^e Prix : Sébastien FERNANDES

Maisons avec cour :
1^{er} Prix : Maurice PHELIPON

Façades – Balcons :
1^{er} Prix : Yvon GEOFFROY
2^e Prix : Simone PETEL

Résultat du concours communal 2014

Maisons avec jardin :
1^{er} Prix : BURDIN Michel 80 €
2^e Prix : RAFFIN Bernard 50 €
3^e Prix : FERNANDES Sébastien 30 €

Maisons avec cour :
1^{er} Prix : EUVRARD Juliette 80 €
2^e Prix : BEAU Marianne 50 €
3^e Prix : PETEL Simone 30 €

Façades – Balcons :
1^{er} Prix : CASSABOIS Paul 80 €
2^e Prix : DEMONT Charlotte 50 €
3^e Prix : MILLET Jean-Marc 30 €



Un bon d'achat de 20 € sera remis aux candidats suivants

GALOPIN Martine // BLANDNET Guy // BRUSSON Yvonne //
PETIT André // GEOFFROY Yvon
DUNAND Joëlle // BASSEN Jean-Pierre // MARTIN Jeanine //
LABOURIAUX Daniel // PERRUSSON Gérard
MICHELIN Corinne // MAZUER Jean-Paul // GIRARD Françoise
// POURREY Denise // LOUSSEREAU Jean-Claude

Restauration



LE LITHANA, Bar Brasserie

Nathalie SCHIED travaille dans la restauration depuis une vingtaine d'années. Elle a notamment officié au GREUZE FOLIE'S à Tournus, au restaurant "Les Platanes" à Cuisery et a aussi tenu le bar restaurant du Commerce à Simandre.

Installée à Ouroux-sur-Saône depuis le 3 octobre 2014, Nathalie redonne vie à la place du bourg que ce soit pour un apéritif entre amis, un simple moment de convivialité ou bien encore un menu du jour à 13 € tout compris.

Le LITHANA propose aussi des soirées à thèmes une fois par mois telles que "Bréchets", "Moules-Frites", "Paëlla" mais aussi "choucroute" ou "couscous" accompagnées parfois d'un groupe de musiciens.

Ouverture à partir de 7 h 30.
Fermeture : Lundi pm et Dimanche pm
Hiver : mardi pm



Restaurant Le Compromis

Après avoir tenu pendant cinq années un restaurant à Pierre-de-Bresse, Cyrille COLIN a ressenti le réel besoin de nouveauté et l'envie d'autre chose.

Un désir qui s'est traduit le 25 avril dernier, par la reprise du restaurant "Le Compromis", 2, route de Louhans à Ouroux-sur-Saône.

Des spécialités vous sont proposées telles que les cuisses de grenouilles (persillade, crème ou à l'aligoté), bréchets de poulets ou encore les oeufs en meurette.

Le restaurant est ouvert tous les midis (sauf le mercredi), le vendredi soir et le samedi soir.



Restaurant CHAUSSARD

Situé au pied du pont d'Ouroux, le restaurant familial CHAUSSARD, dont la renommée n'est plus à faire fête cette année ses 60 ans. Son emplacement idéal en fait l'un des rendez-vous incontournables de l'été.

Avec une capacité de 80 couverts sur sa terrasse ombragée, une vue imprenable sur les bords de Saône et 100 places en salle, le restaurant vous propose des spécialités (menus à partir de 20 €) : fritures, grenouilles sauvages, filets de sandre, pochouse et autres petits plats bien de chez nous.

Possibilité de venir à moto, voiture, bateau ou à cheval.

Le restaurant est ouvert de février à fin novembre (y compris pendant les travaux du pont et reçoit les groupes).



Restaurant "SAVEURS D'AILLEURS"

Ancien chef gérant de l'Atmosphère à Cuisery, Bruno TILLIER a inauguré son restaurant le 15 juillet 2014. D'une capacité intérieure de 45 personnes, "Saveurs d'ailleurs" peut accueillir le même nombre de convives en terrasse. On peut y déguster non seulement son menu du jour à 13,50 € mais aussi des spécialités maison comme les oeufs en meurette, le coq au vin, les burgers à la Française, soit un choix de saveurs de toutes les régions de France cuisinées avec des produits locaux. Le restaurant propose également des soirées à thèmes (moules frites, choucroute, burger, barbecue...) ainsi que des spécialités ponctuelles comme le foie gras pour la fête des mères.

Horaires d'ouverture : 9 h (y compris les jours fériés) Fermeture : Lundi, Mardi, mercredi soir
Hiver : fermé le lundi toute la journée - Ouvert le jeudi et dimanche soir sur réservation



TONTON JEF La pizza qui vous emporte

Chaque soir, du mardi au dimanche, Tonton JEF vous propose ses pizzas à emporter.

Agé de 50 ans, originaire de Lessard-en-Bresse, Jean-François BOURGEON a été formé à l'école LOMBARDI à Lyon afin de devenir Maître Pizzaiolo et exercé pendant un an et demi dans un restaurant italien à Montélimar tenu par sa soeur Sophie.

Sa pâte est entièrement travaillée à la main afin de conserver toutes les qualités gustatives.

En septembre, Tonton Jef se dotera d'une nouvelle carte (Pizza KEBAB, Pizza KNACK pour les enfants en particulier) et d'un site internet.

L'HISTOIRE DU CHEMIN DE FER DANS NOTRE RÉGION



Il fallut attendre l'apparition de la Chaudière tubulaire inventée par Marc SEGUIN (alors responsable de l'exploitation de la première ligne de chemin de fer Française) – de St Etienne à Andrézieux (42), construite en 1828 pour que les machines dites “locomotives” puissent disposer d'une puissance suffisante pour assurer le transport des voyageurs et des marchandises. Auparavant, la traction était assurée par des chevaux.

Ce nouveau mode de transport allait révolutionner l'espace commercial.

Les principaux décideurs se rendirent rapidement compte de l'importance économique du chemin de fer. Dans notre région, dès 1829, les ingénieurs QUILHET (père et fils) présentèrent un projet de liaison entre

LONS-LE-SAUNIER et LOUHANS par traction animale. Une étude de rentabilité faisait apparaître le coût d'un montant de 1 000 000 francs pour un revenu annuel de 140 000 francs. Le projet échoua alors.

En 1834, l'ingénieur Charles QUILHET (fils) ne se découragea pas. Il proposa de construire une voie ferrée à traction par locomotive. La jugeant trop coûteuse, et n'étant pas convaincus de la rentabilité, les banquiers régionaux refusèrent de financer le projet.

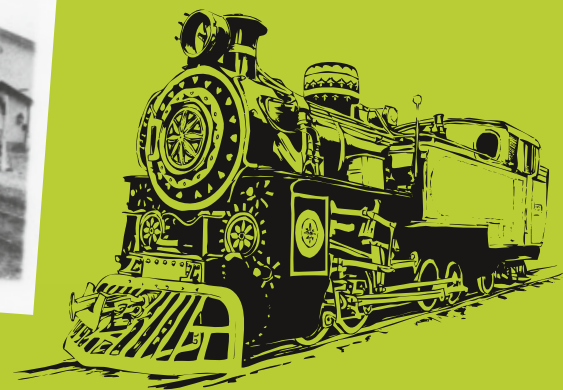
La loi GUIZOT du 11 juin 1942 stimulera le développement des grandes lignes d'intérêt général, Nord, Est, PLM,...

C'est ce jour-même que sera décidée la construction de la ligne de PARIS à LYON. Le 1^{er} septembre 1849 débutera l'exploitation de cette ligne, mais uniquement

entre DIJON et CHALON. Les voyageurs désirant aller plus loin empruntent alors des “vapeurs” qui rivalisent de vitesse sur la Saône. Les trains arrivent à Chalon près de l'embarcadere des paquebots sur l'actuel boulevard de la République.

C'est à compter du 10 novembre 1856 que les trains rouleront de PARIS vers le Midi sans interruption.

A cette époque, il existe un grand vide dans notre région, malgré l'ouverture le 1^{er} août 1864, d'une ligne LONS LE SAUNIER à BOURG-EN-BRESSE; Fort heureusement, le 12 juillet 1865, une loi autorise les départements à exécuter eux-mêmes ou par voie de concession des chemins de fer d'intérêt local qui permettent de relier les localités secondaires aux grandes lignes.



Remerciements à Alban Montagnon et aux Amis de la Bresse Chalonnaise pour les photos et textes.

LA VOIE FERRÉE À OUROUX

10 avril 1861

Le conseil municipal demande que la rive gauche de la Saône soit choisie pour l'établissement de la ligne Chalon-Dôle. Demande réitérée l'année suivante.

8 janvier 1865

La commune refuse une subvention supplémentaire pour la construction de la ligne Chalon-Louhans une fois payée celle de 16 000 F, payable en 16 années. Si le pâtis communal des Fosses est utile pour la construction d'une gare, il en est fait abandon à la Compagnie ; de même, si la gare ne se faisait pas près de ce pâtis, la voie ferrée le traversant, il pourra être également abandonné à son profit.

6 mai 1865

Demande que le chemin de fer prévu de Bourg à Chalon passé par Saint-Julien-sur-Reyssouze, Saint-Trivier-de-Courtes, Romenay, Cuisery, Simandre, pour aboutir à la ligne Chalon-Louhans entre Saint-Germain et Ouroux.

8 mai 1872

Vote de la cession du pâtis des Fosses pour établir la gare ou le passage de la ligne. La gare est désignée sous le nom de “Ouroux-Saint-Christophe”.

27 juillet 1900

Demande de la municipalité pour qu'un homme soit adjoint au chef de gare.

Trafic en 1898

Transit voyageurs :	14 157
Messagerie grande vitesse	
Expédition :	29 581 kg
Réception :	35 189 kg

Marchandises

Expédition :	2 490 tonnes
Réception :	4 776 tonnes

26 février 1902

Le conseil municipal demande, pour éviter les erreurs, que la dénomination “Ouroux-Saint-Christophe” soit modifiée et qu'apparaisse “Ouroux-sur-Saône”.

1944 : Fermeture du trafic voyageurs

1952 : Fermeture du trafic marchandises

➤ EXTRAITS DU LIVRE : OUROUX-SUR-SAÔNE GLANES HISTORIQUES DE MAURICE TERRIN

RAYMOND MARIUS TALUSSOT ET MAURICETTE DUBOIS

Il y a 76 ans, je me souviens, j'avais pris ce train pour aller chercher mon aube de communiant pour ma première communion.

Madame GOYOT fermait les barrières de la maisonnette de la gare, tout à la manivelle dite “tirette”.

A 11 h, tous les jours, on entendait le train siffler dans les champs... Pas besoin de montre, on savait qu'il était 11 h. Le café de la gare était tenu par M. DECOTE, il y avait toujours plein de monde.

Pendant la guerre, le train a servi à transporter les chênes coupés par les allemands. Sinon, il servait principalement à des échanges commerciaux : amener les plants de légumes aux maraîchers acheminer les pommes de terre à la féculerie située à Chalon s/Saône vers le pont St Laurent ainsi que les betteraves à sucre à la sucrerie.

Le train s'est arrêté juste après la guerre d'après ses souvenirs.



Arrivée à Ouroux-sur-Saône à l'âge de 5 ans, elle habitait la maisonnette route de Colombey et c'est sa mère, Mme FEVRE, qui s'occupait de fermer les barrières. A cet endroit, pas de manivelle, mais un simple rondin de bois qu'elle emboîtait dans deux poteaux.

D'après ses souvenirs, jusqu'aux années 1943, le train transportait des voyageurs, ce n'est qu'après qu'il est devenu exclusivement train de marchandises jusqu'en 1951 où il s'est arrêté de passer.

LES VOIES VERTES EN SAONE ET LOIRE



La Saône-et-Loire est le premier Département français à avoir aménagé une voie verte. Situé sur l'ancienne voie ferrée reliant Givry à Cluny, cet itinéraire est une référence en France et à l'étranger. Aujourd'hui, le Département ne cesse d'améliorer cette idée et d'étendre les circuits.

Il est le maître d'ouvrage de ces itinéraires. À ce titre, il est chargé des études de faisabilité, de l'élaboration et du suivi des marchés de travaux, de la mise en sécurité et de la signalétique. Il assure également l'entretien de l'ensemble du réseau et coordonne la valorisation paysagère et touristique par des animations, promotions, labels divers... en lien avec ses différents partenaires.

Suite à l'adoption du schéma directeur 2011-2015, une enveloppe de 4,250 millions d'euros a permis au Département de programmer la réalisation de différents axes qui desserviront des sites touristiques, patrimoniaux et naturels.

Dans la continuité de ce schéma, une enveloppe de 4 millions d'euros a été votée en assemblée départementale du 19 décembre 2013 en vue de compléter ce réseau sur les axes prioritaires : la voie bressane, la Loire à vélo, le canal du Centre et la voie bleue Tournus - Chalon.

Fin 2015, les déplacements doux en Saône-et-Loire représenteront près de 280 km de Voies vertes et bleues, 220 km de vélo-routes et 730 km de boucles de cyclotourisme. Les voies vertes sont reconnues comme des vecteurs du tourisme durable, de préservation de l'environnement et du développement économique local. Ces itinéraires comptent chaque année plus d'un million de passages entre les populations locales et les nombreux touristes.

La Voie verte bressane, dont l'aménagement a commencé en 2013, pour la plupart de l'itinéraire, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, a pour vocation d'assurer la continuité entre les agglomérations chalonnaise et louhannaise. Celle-ci devrait être opérationnelle en 2016. Au-delà de l'enjeu local, la Voie verte bressane se raccroche à l'agglomération Chalonnaise qui se situe au carrefour de grands axes d'itinérance et notamment de l'Eurovélo6 Atlantique/Mer Noire, du Tour de Bourgogne à vélo, de la boucle Mâcon-Chalon et de la Voie bleue.

Cette réalisation globale a été phasée en différents chantiers. La première section a été aménagée en 2013 entre Ouroux-sur-Saône et Saint-Germain-du-Plain sur un linéaire de 4,7 km. L'année suivante la portion reliant Louhans à Branges a été réalisée sur environ 7,5 km. En 2015, plusieurs linéaires ont été ou sont en passe d'être achevés à savoir : Ouroux-sur-Saône / Epervans sur 4,7 km, Saint-Germain-du-Plain / Saint-Etienne-en-Bresse sur 3 km et Saint-Etienne-en-Bresse / Montret sur 14 km, ce dernier sera aménagé en vélo-route (itinéraire empruntant des voies communales à très faible trafic sur lequel des travaux de réfection des couches de roulement et de signalisation sont opérés). Cet automne, la section de 2,5 km reliant Epervans à Saint-Marcel sera lancée et permettra d'achever la continuité de l'axe structurant.



Une plaque commémorative à la mémoire de Jean-Paul Petiot

Le 11 juillet 2015, Claude DALLEREY, président de l'ACCA honorait la mémoire de Jean-Paul PETIOT, ancien chasseur décédé brutalement le 21 août 2014 et membre très actif de la société de chasse où il assurait entre autres les fonctions de piégeur et de garde particulier. Le local de la chasse situé à l'ancien camping porte désormais le nom de "La cabane à Jean-Paul". Cette cérémonie s'est déroulée en présence de son épouse Brigitte et sa famille, des chasseurs, élus et de l'harmonie d'Ouroux-sur-Saône.

Association COMME UN SOLEIL

Encore une année bien remplie pour l'association Comme un Soleil.

Elle a débuté par le Téléthon dans l'église de Saint-Germain-du-Plain début décembre et s'est terminée le samedi 14 juin par une prestation pendant la fête patronale à Ouroux.

Au total 9 concerts articulés autour de nos temps forts : périodes de Noël et printemps (concert chorale et orchestre) dans les églises d'Ouroux, Louhans, et Saint Germain du Plain ; concert du jour de l'an (orchestre l'École aux Quintes) dans l'église de Saint Marcel ;

Spectacle des jeunes (les RJ) dans la salle des fêtes d'Ouroux sur Saône.



Cette année, notre chef Delphine TETU/MOREL avait choisi de mettre le jazz et le swing à l'honneur.

Nos répétitions (le jeudi soir à 20h00 pour les choristes*) ont lieu dans la salle communale de l'ancienne église, alors si le chant vous tente ou si vous êtes musicien, n'hésitez pas à pousser la porte !!!!!

(* un jour est en cours de réflexion pour l'orchestre)

Vie des associations

Amicale pour le Don de sang bénévole Ouroux - l'Abergement



L'Amicale présidée par Jacky Boy et composée de 24 bénévoles, sera heureuse de vous accueillir lors des prochaines collectes 2016.

Mardi 23 février de 8h30 à 12h30

Jeudi 21 avril de 15h30 à 19h30

Jeudi 16 juin de 15h30 à 19h30

Mardi 23 août de 8h30 à 12h30

Jeudi 20 octobre de 15h30 à 19h30

Mardi 27 décembre de 15h30 à 19h30 à l'Abergement

Assemblée Générale : vendredi 22 janvier 2016 à 19h.

Loto : samedi 20 avril 2016

Randonnée : samedi 7 mai 2016



Comité des fêtes

Le comité des Fêtes vous donne rendez-vous le 19 mars 2016 (loto), les 11 et 12 juin pour la fête du village et le 15 août pour le vide-grenier. Venez partager un moment festif au sein de votre commune !



TENNIS CLUB

L'association de tennis d'Ouroux-sur-Saône (ATO) a été créée en 1980 et est affiliée à la fédération française depuis 1983. Elle compte actuellement une centaine d'adhérents et 90 licenciés dont près de 60 pour cent de jeunes de moins de 18 ans, qui profitent, au sein de l'école de tennis, d'un enseignement de qualité (groupe restreint, entraîneurs diplômés fédéraux). L'encadrement est assuré par deux de nos meilleurs joueurs, tous deux troisième série depuis des années, qui peuvent transmettre toute leur expérience de la compétition aux nombreux jeunes que le club engage chaque année dans des compétitions individuelles ou par équipe. Les résultats prouvent que la relève est là !

En ce qui concerne les équipes seniors, et en particulier notre équipe fanion, cette année marque une progression notable avec l'accession de celle-ci à la division régionale 1.

En bref, l'ATO permet d'envisager toutes les pratiques de ce sport magnifique et épanouissant. Pour cela, nous disposons de 2 courts extérieurs neufs et 1 court dans la salle multi sports Bernard ROUTHIER.

Notre club s'est doté dernièrement d'un site internet dont l'objectif est d'améliorer la communication avec les adhérents (ato.clubeo.com).

Le tournoi proposé tous les ans remporte un vif succès, avec un record pour cette année 2015 de 110 participants. Ce tournoi a fait connaître le club par sa convivialité, sa sportivité auprès de la communauté du tennis.

Les inscriptions pour l'école de tennis se font au mois de septembre. Les jeunes tennismen suivent 25 heures de cours durant l'année avec des entraîneurs diplômés.



Classe 68 Ouroux-sur-Saône

L'association CLASSE 68 d'OUROUX sur SAONE a été créée fin 2014. Elle compte actuellement 32 adhérents.

Plusieurs activités ont déjà été proposées :

- Un après-midi galette
- Une sortie d'une journée à Lyon
- Un pique-nique à l'étang de Montpont en Bresse

L'Assemblée Générale aura lieu en Octobre et sera suivie d'un repas. Ces moments de convivialité créent et maintiennent des liens entre tous.

Si vous, ou votre conjoint, êtes nés en 1948 et résidez à Ouroux ou si vous avez fêté vos 20 ans à Ouroux, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Sortie des ACPG-CATM

Le jeudi 25 juin 2015 à 7h précises, 40 personnes sont montées dans un bus de la société Girardot pour effectuer un petit voyage sur une journée aux environs du Bourget à Chanaz. Nous avons embarqué dans un authentique bateau à aube pour faire une petite croisière de 2 heures sur la canal de Savière jusqu'au lac avant de déjeuner dans un bon restaurant à Chanaz où le repas était bien différent de la Bourgogne.

Le groupe a ensuite visité une torréfaction de café avec les explications du spécialiste.

A 16h, nous avons repris le bus pour nous rendre dans l'Ain à Beffey pour la visite commentée d'une distillerie suivie d'une dégustation.

Au retour, une halte à Bourg-en-Bresse.

Enfin, avant de clôturer la journée, le Président de l'Association a remercié tous les participants en insistant sur les passagers sympathisants au nombre de 13 qui nous ont permis d'avoir une réduction sur le coût du voyage.

Le président a aussi souhaité une photo souvenir de cette journée sur laquelle figure Jean-Michel DESMARD, maire de la commune, venu les accueillir.

Contacts : Chantal MORLOT 06 11 28 81 36
Jean-Claude MUGNIER 06 33 75 34 23



Harmonie et École de musique

HARMONIE

Fondée en 1897 et deuxième plus ancienne association de la commune, l'Harmonie s'apprête à célébrer son 120^e anniversaire ,

Aujourd'hui présidés par Philippe PETIT et dirigés par David COSTE les 40 musiciens composant la société musicale apportent avec leur passion le bénévolat et la convivialité afin que chaque prestation soit une réussite.

Très présente sur la commune en participant aux manifestations patriotiques et aux festivités associatives (environ 10 participations chaque année) l'Harmonie se produit régulièrement à l'extérieur pour différentes animations avec entre autres des manifestations de renom tel le carnaval de Chalon, la Mi-Carême de Chagny ou la célèbre vague de Villefranche-sur-Saône, chaque année notre phalange se produit environ 25 fois.

Le répertoire de la société est très étendu et varié et s'adapte aux plupart des manifestations.

Les musiciens se retrouvent pour leur travail musical chaque vendredi soir à 20h30 salle de l'harmonie rue Gaillard à Ouroux ou la porte de la salle de répétition est grande ouverte à tous musiciens ou ancien musiciens désirant intégrer notre groupe.

ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique (regroupant une trentaine d'élèves) présidée par Guillaume COSTE est indépendante de l'Harmonie sur le plan juridique mais travail en étroite collaboration avec son aînée afin de lui assurer un effectif de quantité et de qualité, l'enseignement de l'école commence dès l'éveil musical jusqu'à intégration des élèves sur les rangs et au delà. Les cours sont dispensés par des musiciens qualifiés ou professionnels, Un orchestre junior dirigé par Martine PERRAYON est implanté au sein de l'école et permet l'apprentissage de la pratique collective, cet ensemble se produit lors de manifestations comme le concert de printemps et la fête de la musique ,

L'harmonie et l'École de musique remercient chaleureusement la municipalité et l'ensemble de leurs sponsors pour leur précieux soutien moral et financier.



Amis de l'école



Calendrier des réunions et manifestations 2016

Les Amis de l'école vous donnent rendez-vous pour leurs manifestations 2016 et comptent sur la mobilisation des parents.

- **15 janvier** : Vœux du président + pots sponsors (19h30)
- **27 février** : Loto
- **28 février** : Carnaval
- **28 mars** : Chasse aux œufs
- **Juin** : Kermesse
- **9 septembre** : Assemblée Générale
- **18 septembre** : Puce

La cantine scolaire

L'association de la Cantine Scolaire est gérée par une dizaine seulement de parents bénévoles, avec les départs « naturels » des parents d'enfants qui entrent au collège.

Aujourd'hui, il est vital de renforcer l'équipe associative, qui bien que motivée et engagée pour le bien-être de nos enfants, risque de s'essouffler. Alors, les parents qui souhaitent s'investir sont les bienvenus et peuvent se faire connaître à l'assemblée générale ou auprès des membres.

Temps fort en 2014/2015

Lors de **la semaine du goût du 13 au 19 octobre 2014**, la cantine a éveillé les papilles de nos chérubins **avec le tour de France des fromages**. Ils ont ainsi découvert pas moins d'une vingtaine de variétés de fromages, accompagnés d'une tranche de pains spéciaux, différents chaque jour. Pour se faire, la cantine s'est associée avec Tout un fromage, fromager sur la zone artisanale d'Ouroux, ainsi que les boulangers de la commune. Photos

Puis **le 16 février 2015, pour fêter la chandeleur**, un bar à crêpe a été installé dans la cantine pour permettre aux enfants de déguster une crêpe, préparée devant eux par le prestataire Sarl STAR JUS à Anglet, avec l'accompagnement de leur choix : sucre, confiture ou pâte à tartiner ! Photos Enfin, le dernier jour de cantine, c'était **hamburger** pour tout le monde !



La cantine en quelques chiffres

- 273 enfants inscrits
- 158 repas en moyenne délivrés par jour et 21 624 repas consommés en 2013/2014
- 3.30 € le prix du repas

Où nous trouver ?

Le bâtiment et les équipements sis au 37 rue Gaillard, près de l'école élémentaire, a appartennent à la commune d'Ouroux-sur-Saône. Pour nous contacter :

cantine.ouroux@gmail.fr ou 03.85.96.07.84

Football vétérans loisirs d'Ouroux-sur-Saône

L'association depuis bientôt 30 ans, permet la pratique du football en dehors de toute compétition officielle en catégorie vétérans .Les matches se déroulent le vendredi soir et sont suivis de la 3 ème mi-temps ,laissant libre le week-end pour la vie familiale.

L'association dispose d'un local particulier pour ses activités de réception, réunion ect. ... Elle organise des lotos, un tournoi inter-sociétés, également des sorties familiales.

La saison sportive se déroule en deux temps de mars à juin et de septembre à novembre, les jeudis soirs de novembre à février sont réservés à la pratique du football en salle.

La porte est ouverte aux personnes désireuses de pratiquer le football loisir en dehors de tout championnat ou compétition, le président Alban MONTAGNON se tient à la disposition des volontaires.03 85 96 86 41.



JSO Tennis de table

RETOUR EN NATIONALE 3 : LE CLUB CONFIRME SON STATUT

Après une saison passée avec deux équipes évoluant dans le championnat Pré Nationale zone Est de la France la section rejoint à nouveau le cercle très fermé des clubs évoluant en Nationale. C'est une belle performance pour un club d'une commune de taille modeste face aux équipes des grandes agglomérations françaises et c'est aussi une grande satisfaction pour le Président Patrick LEME et son Comité Directeur d'avoir conduit le club à ce stade. Pour se donner les moyens d'exister à ce niveau un joueur numéroté 668 français, Bertrand MESSABIH qui fait partie des 1000 meilleurs joueurs évoluant dans l'hexagone, a rejoint le club. Un autre joueur Loïc BUCHOT, au club depuis plusieurs saisons, rentre également dans ce groupe sous le N° 943. Deux joueurs numérotés dans le club c'est une grande première mais est-ce que ce sera suffisant face aux armadas (beaucoup joueurs de numérotés) des équipes proposées dans la première partie du championnat ? La réponse sera apportée au soir du 12 décembre 2015 après les rencontres contre CLERMONT, OLIVET (banlieue d'ORLEANS), LE CRES SALAISON (banlieue de MONTPELLIER), LYON CROIX ROUSSE, ANTONY en région parisienne, LA ROCHE SUR FORON et le derby contre l'équipe 2 du CREUSOT.



L'équipe fanion est la vitrine du club mais l'équipe 2 ne sera pas en reste car elle évoluera toujours en Pré Nationale. Six autres équipes (deux en régionale et quatre en départementale) défendront les couleurs de la section tennis de table au cours de la saison 2015/2016. Sur le plan des autres compétitions la section n'est pas en reste et on ne compte plus les titres et les places d'honneur des jeunes et des moins jeunes avec notamment les titres de champion de Saône et Loire et de Bourgogne pour Alexis MAUCHAMP et Matthieu DELEGLISE, les victoires aux Interclubs jeunes de S. et L. et de Bourgogne pour Matthieu, Léo JAIME et Clément FLEURY. Les anciens sont toujours présents avec la razzia aux vétérans de S. et L. dans beaucoup de catégories individuellement ou par équipes. A noter également les participations à deux championnats de France individuel pour Matthieu DELEGLISE en benjamins et David DURAND dans les finales fédérales par classement.

Place forte du « ping » en Bourgogne, la section a néanmoins sa petite faiblesse avec la difficulté à former et à intégrer de façon pérenne des jeunes éléments issus de son école de tennis de table.

La pétanque D'OUROUX SUR SAONE

La Pétanque d'Ouroux-sur-Saône continue sa progression. Avec 42 licenciés les effectifs sont stables par rapport à l'année passée. Au niveau des résultats sportifs, les joueurs continuent à progresser avec d'excellents résultats en championnats avec deux qualifications pour les Bourgogne en individuel homme et en triplette féminines. En individuel homme, Christophe Marichy est 1/4 finaliste du championnat de Saône-et-Loire et de Bourgogne également.

Les féminines sont 1/2 du championnat de Saône-et-Loire.

En championnat des clubs, les vétérans ont accédé à la 2ème division et les féminines à la 1ère division.

Le premier challenge souvenir Michel Loudot, vice président (décédé en 2014) a réuni près de 100 personnes dans une ambiance très émouvante autour de la famille et du club.



Association Joie de Vivre

L'association Joie de Vivre, c'est 275 inscriptions pour 258 adhérents et adhérentes, 9 intervenants, 17 ateliers repartis sur 5 jours : du sport, de la culture, des loisirs et de la "Joie de Vivre".

Avec ses 12 membres du bureau, le comité de direction présidé par Mickael Charbonnier en collaboration avec Céline Chautard (Secrétaire) et Catherine Rochet (Trésorière), met tout en œuvre afin de toujours vous proposer des activités variées et modernes. Cette année encore, de la nouveauté au sein de votre association, avec l'extension de l'atelier de Zumba adultes qui ouvre un second créneau afin de répondre à une demande de la part de nos adhérents(es). L'association travaille en collaboration avec ses intervenants qui, chacun dans leur domaine, sont d'un professionnalisme exemplaire !

Nous remercions les bénévoles et membres du bureau de notre association, qui, grâce à leur contribution personnelle, permettent de faire vivre celle-ci.

Nous remercions également nos correspondants presse le JSL et info-chalon, MR Pascal Caverio, technicien son et lumière de nos manifestations, la municipalité d'Ouroux sur Saône, ainsi que les partenaires, qui nous accompagnent et nous soutiennent au quotidien en restant à l'écoute de nos demandes.

Manifestations annuelles

Weekend théâtral le 2 et 3 avril 2016
Gala de danse le 25 juin 2016
Zumba party le 26 juin 2016
Super loto le 29 octobre 2016



TAICHI YIN YANG

L'association TAICHI YIN YANG entamera en septembre 2016 sa 6ème rentrée. Les cours sont dispensés au Préau de l'Ecole Elémentaire, 14 rue de la Chapelle à Ouroux sur Saône, les lundi, mercredi et jeudi de 18h30 à 21h00. L'association compte aujourd'hui 29 adhérents. L'année 2015 a été marquée par la réalisation de 2 stages, l'un à Grenoble en janvier et le second à St Claude pour la pentecôte.

Le TAI-CHI nous vient de Chine et se répand aujourd'hui partout en France. C'est un art martial interne, ce qui signifie que l'on utilise l'énergie et non la force musculaire. Caractérisé par la lenteur et la douceur des mouvements, il ne demande pas d'aptitudes physiques particulières et les effets bénéfiques sont remarquables. La pratique commence par l'apprentissage d'un enchaînement de mouvements lents, perfectionnés ensuite à différents niveaux de travail. La lenteur des mouvements doit permettre de prendre conscience de chaque geste et favoriser la circulation de l'énergie. Mais il ne faut pas se fier à cette impression de facilité, le TAI-CHI est une discipline exigeante, qui demande de la persévérance et un effort de mémorisation.

Selon la médecine chinoise, le TAI-CHI stimulerait le fonctionnement des organes et retarderait les effets du vieillissement

Parole de débutants :

« Le TAI-CHI a été pour moi un véritable coup de cœur, c'est LA discipline que j'attendais. Ses bienfaits sont multiples et subtiles. Les cours sont à la fois l'occasion de se reconnecter à soi et de se ressourcer, c'est

aussi, au fil de sa pratique, améliorer sa souplesse, son équilibre, sa mémoire. Les applications à deux rappellent également qu'il s'agit-là d'un art martial qui enseigne une technique de combat.

Je voulais aussi souligner l'accueil chaleureux des élèves déjà en place et les remercier pour leur encouragement, leur entraide tout au long de l'année écoulée. Sans oublier l'investissement et la grande patience de notre professeur,

Laurence, diplômée de la Fédération Française des Arts Martiaux Energétiques Chinois Internes (Ffwushu)..... qui reste bien sûr le moteur de notre persévérance et de notre progression. »

N'hésitez pas à venir nombreux à nos journées portes ouvertes, organisées en soirée dès le mois de septembre, au Préau de l'Ecole Elémentaire, 14 rue de la Chapelle à Ouroux sur Saône. Vous découvrirez cet art martial et c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions !

Pour tous renseignements, s'adresser au 06.20.55.43.77 ou au 03.85.96.09.77



Les Amis de la Bresse Chalonnaise



Un beau succès pour l'expo champignons de l'ABC avec plus de 500 visiteurs sur 2 jours



Le 21 novembre, l'ABC conviait élus et habitants à la pose de la plaque retraçant l'histoire du port d'Ouroux-sur-Saône.

Nouvelle réglementation de l'éclairage public

La commune a souhaité revoir son éclairage public afin de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergies et de la maîtrise de la demande en électricité, considérant qu'à certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Depuis fin juin 2015, l'éclairage public de nuit est semi-permanent sur la quasi-totalité de la commune avec une plage de coupure 23h - 5h les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis et permanent le week-end. Seul le port bénéficie d'un éclairage permanent chaque jour de la semaine.

Travaux du pont de Marnay

Le pont sera fermé pour travaux sur 2 périodes de 6 semaines début 2016. Le coût des travaux est de 1,5 million d'euros. Changement des balustrades, réfection des piliers et de la chaussée, financés par le Conseil Départemental.



Fuites d'eaux

Très régulièrement, les habitants signalent en mairie certaines fuites d'eau constatées sur la commune et s'étonnent des délais parfois importants avant que les services de la SAUR n'interviennent.

Nous les remercions de leur vigilance et tenons à préciser que chaque intervention fait l'objet d'une Déclaration de Travaux à proximité des Réseaux (DICT), procédure qui allonge malheureusement les délais.



TRAITEMENT INTERDIT DANS LES FOSSÉS, AVALOIRS, BOUCHES D'ÉGOUT, CANIVEAUX...



TRAITEMENT INTERDIT → à moins de 5 m des cours d'eau et plans d'eau. Cette distance peut être portée à 100 m : lire l'étiquette du produit.



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNÉS PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS ET ENTREPRENEURS

Un peu de civisme

Régulièrement, nous constatons l'indélicatesse et le manque de civisme de certains habitants qui rejettent tout et n'importe quoi sur les points d'apport volontaire, transformant le lieu en un véritable dépotoir à ciel ouvert alors que la fonction est de trier et revaloriser les déchets.

Ce comportement est inadmissible et irrespectueux.

La municipalité sera particulièrement vigilante et demande aux rares habitants indélicats de respecter les règles de tri en vigueur, de se rendre en déchetterie si les points d'apport volontaire sont provisoirement saturés.

Tout manquement fera l'objet d'une sanction et d'une amende.



Luttons ensemble contre les vols et cambriolages avec

le dispositif « participation citoyenne »

Afin de lutter contre la recrudescence des vols et cambriolages à Ouroux-sur-Saône et dans les communes environnantes, le Conseil Municipal envisage de mettre en place le dispositif « Participation Citoyenne ». Une réunion publique animée par le commandant de groupement de gendarmerie départementale de la Saône-et-Loire et le maire a permis de présenter en détail cette opération devant plus de 200 habitants le 8 octobre dernier.

Dénommé aussi « Voisins vigilants » lors de sa création en 2007 ce dispositif est matérialisé par un protocole écrit, signé par le préfet du département de Saône-et-Loire, le commandant de groupement de gendarmerie départementale de la Saône-et-Loire et le maire de la commune demandeuse.

C'est une forme de « sécurité passive », un acte de civisme qui a été importé des pays anglo-saxons et pourrait se traduire littéralement par surveillance de voisinage (en anglais Neighbourhood watch); ce qui pourrait de prime abord nuire à l'image de cette démarche.....

En réalité, cet outil de sécurité collective vise à prévenir principalement les ATTEINTES AUX BIENS : cambriolages, dégradations de biens publics ou privés,

vandalismes, incivilités, vols liés à l'automobile...ou interpellier les auteurs de délit flagrant. Il s'agit donc de créer un rapprochement entre les citoyens d'une même commune ainsi que de ces derniers avec les services de police aux fins de lutter plus efficacement contre les atteintes aux biens.

Les personnes intéressées pour participer activement à ce dispositif peuvent se présenter en mairie d'Ouroux-sur-Saône.



Naissances

- Noélyne Ava BEAUMONT
- Lucile Thérèse Marcelle DUFFAU
- Lucas BEGIN
- Robin Laurent PARIS
- Tiffany DROY LATTAUD
- Marie GUÉNOT
- Liv Véronique Liliane GUIGUE
- Nohan FEVRE
- Elio BARBOSA
- Clovis CAILLET
- Pauline Suzanne GRAPIN
- Alexis GOULIER
- Tom CHATELET
- Sacha Gérard Laurent DION
- Fidjy Ciara BOISSON
- Emma Catherine Nadine MICHOUX
- Soline JANET
- Jade TARQUINIO
- Enael Mickaël Morgan BEY
- Elliott PHILIPPE
- Tilyan HILL

Décès

- Marie Jeanne SANVERT née PAROCHE
- Marc Robert CARLOT
- Michel LOUDOT
- Eric Gilbert Daniel BADET
- Christian Jean Gilbert DYON
- Claudette Andrée Simone CHAUSSARD née MUET
- Suzanne BCEUF née SABRE
- Jacques Robert DUNAND
- Yoan Yves CHEVASSU
- Robert Georges MARCEAUX
- Pierre Aimé BONTEMPS
- Marie Madeleine Lucienne NOBLESSE née JACOB
- Joël Georges Louis BAZIN
- Roland GANDREY
- Marie-Jeanne PERRET
- Paulette Florine BONGOUVERT née BERGERON
- David Christian Dominique MAURICE
- Georges Abel CLEMENT
- Charles Camille Louis FONTANEL
- Georges Vincent DANGIN

Mariages

- Jean Yves Gérard LONJARET
& Ginette GUÉRIN
- Magali Chantal LABOURIAUX
& William Maurice JANNET
- Florian GILET
& Caroline Elisabeth Marie DEFAUCHY
- Marc CHAPUZOT
& Vanessa Eliane Véronique TARION
- Aurélien GAUTHIER
& Laure Monique Julia LOMBARD
- Pierre Philippe BASSEN
& Odile Miranda BETTETO
- Kévin NAUDIN
& Clémence Constance Elisabeth JOURDAIN
- Jean-Philippe Marie BONNOT
& Amandine PERRAUDIN

Calendrier des manifestations

09 janvier	Vœux Commune	« Roger Rochet »	Commune
17 janvier	Gala	« Roger Rochet »	Harmonie
22 janvier	Assemblée générale	« Roger Rochet »	Donneurs de sang
23 janvier	Loto	« Roger Rochet »	ACCA
30 janvier	Loto	« Roger Rochet »	JSO football
06 février	Conscrits	« Roger Rochet »	Conscrits classe 6
20-21 février	Loto	« Roger Rochet »	Ass. PAS A PAS pour YANIS
23 février	Don du Sang	« Roger Rochet »	Donneurs de sang
27 février	Loto	« Roger Rochet »	Amis des écoles
28 février	Bal de Carnaval	« Roger Rochet »	Amis des écoles
05 mars	Loto	« Roger Rochet »	Amicale pompiers
06 mars	Bourse aux armes	« Roger Rochet »	Amicale pompiers
06 mars	Repas	« Henri Dard »	Club temps de vivre
13 mars	Repas Paroissial	« Roger Rochet »	Paroisse
18 mars	Repas	« Roger Rochet »	ACCA
19 mars	Loto	« Roger Rochet »	Comité des fêtes
26 mars	Banquet	« Roger Rochet »	ACCA
28 mars	Chasse aux œufs	Ancien terrain de camping	Amis des écoles
02-03 avril	Théâtre	« Roger Rochet »	Joie de vivre
09 avril	Loto	« Roger Rochet »	Donneurs de sang
16-17 avril	Concert de printemps	« Roger Rochet »	École de musique
21 avril	Don du Sang	« Roger Rochet »	Donneurs de sang
30 avril	Loto	« Roger Rochet »	FVL
07 mai	Repas	« Henri Dard »	A.P.S.G.O.S.
08 mai	Cérémonie	« Roger Rochet »	Commune
21 mai	Loto	« Roger Rochet »	JSO football
21 mai	Repas	« Henri Dard »	Amis des écoles
28 mai	Spectacle RJ	« Roger Rochet »	Chorale Comme un Soleil
11-12 juin	Fête du village	Place de l'église	Comité des fêtes
16 juin	Don du Sang	« Roger Rochet »	Donneurs de sang
25 juin	AG + Repas	« Henri Dard »	Tennis de table
25-26 juin	Gala de danse	« Roger Rochet »	Joie de vivre

13 juillet	Feux d'artifice	Plaine de jeux	Commune
14 juillet	Vide grenier	Ancien terrain de camping	ACCA
31 juillet	Pétanque Faire Play	Ancien terrain de camping	Pétanque
06 août	Repas	« Henri Dard »	Pétanque
15 août	Vide grenier	Parking « Roger Rochet »	Comité de la fête
23 août	Don du sang	« Roger Rochet »	Donneurs de sang
27 août	Cérémonie RIPPON	« Henri Dard »	Commune
10 septembre	Loto	« Roger Rochet »	JSO football
17 septembre	Repas	« Roger Rochet »	Pétanque
18 septembre	Loto	« Roger Rochet »	Pétanque
18 septembre	Puces	Parking salle « B.ROUTHIER »	Amis des écoles
25 septembre	Loto	« Roger Rochet »	Club temps de vivre
01 octobre	Loto	« Roger Rochet »	COS
01 octobre	AG + Repas	« Henri Dard »	Classe 68
08 octobre	Spectacle	« Roger Rochet »	Ass. PAS A PAS pour YANIS
16 octobre	Repas cheveux blancs	« Roger Rochet »	Commune
20 octobre	Don du sang	« Roger Rochet »	Donneurs de sang
21-22 octobre	Lotos	« Roger Rochet »	JSO basket
29 octobre	Loto	« Roger Rochet »	Joie de vivre
01 novembre	Loto	« Roger Rochet »	APCO
06 novembre	Dîner dansant	« Roger Rochet »	PG-CATM
11 novembre	Cérémonie	« Roger Rochet »	Commune
12 novembre	Marché de Noël	« Roger Rochet »	Amis des écoles
13 novembre	Bourse Puériculture	« Roger Rochet »	Amis des écoles
19-20 novembre	Après-midi dansant + Banquet	« Roger Rochet »	Harmonie
19 novembre	Assemblée Générale	« Henri Dard »	PG-CATM
26 novembre	Banquet	« Henri Dard »	Pompiers
03 décembre	Téléthon	« Roger Rochet »	Commune
07 décembre	Arbre de Noël	« Roger Rochet »	Ribambelle
08 décembre	Illuminations	« Roger Rochet »	Commune
10 décembre	Loto	« Roger Rochet »	FVL
17 décembre	Loto	« Roger Rochet »	FVL
31 décembre	Réveillon	« Roger Rochet »	Pompiers

Liste des associations

ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE			
1	Amicale d'entraide d'Ouroux	M. Serge Bonnot, 17, chemin de Foussot 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 01 10
2	Amicale du personnel communal d'Ouroux sur Saône	M. Patrice Marceaux, Mairie 71370 00ouroux sur Saône	03 85 42 79 00
3	Don de sang bénévole d'Ouroux s/Saône l'Abergement Ste-Colombe	M. Jacky Boy, 87 route de Colombey 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 06 49
4	Pas à pas pour Yanis	Mme Marjorie Chaux, 2 Place Jany Ferrand 71370 Ouroux sur Saône	06 27 08 75 40
ASSOCIATIONS DIVERSES			
5	Ass. des habitants d'Ouroux victimes des inondations de la Saône	Mme Marie-Antoinette Oudot, 35 route de Chalon 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 03 10
6	Ass. des entreprises commerciales, artisanales et de services d'Ouroux	Mme Stéphanie Leroy, 4 rue du Pranel 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 86 65
7	Association horticole	M. Patrice Renaud, 10 chemin du Peutot 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 05 03
8	Amicale des pompiers	Mme Pauline Mazille, 14 rue du Landon 71370 Ouroux sur Saône	
9	Association humanitaire Danseuses des dunes	Mme Brigitte Lainé, 35 avenue du 4 septembre 71240 Sennecey le Grand	06 20 61 10 87
10	Classe 68 Ouroux sur Saône	Mme Chantal Morlot, 25 route de Colombey 71370 Ouroux sur Saône	06 85 96 06 97
ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES			
11	Prisonniers de guerre combattants Algérie Tunisie Maroc	M. Roger Gaudillère, 6 impasse des Bouleaux 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 86 65
ASSOCIATIONS SPORTIVES			
12	JSO basket (Jeunesse sportive d'Ouroux)	M. Bruno Bader, 46 rue de Grancière 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 82 61
13	Association communale de Chasse agréé d'Ouroux	M. Claude Dallerey, 4 route de la rongère 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 05 12
14	Association cycliste d'ouroux (ACO)	M. Patrick Dechaud, 9 rue des Daizeys 71240 Sennecey le Grand	ac.ouroux@yahoo.fr
15	Association des cavaliers de l'écurie Boi	M. le Président, Chez M. et Mme Boi, 2J ruelles Niquains 71200 La Charmée	06 32 62 51 26 03 85 96 00 70
16	JSO football (Jeunesse sportive d'Ouroux)	M. Mickaël Cretin, 41 rue des Tilles 71100 Saint Rémy	06 89 02 10 90
17	Football vétérans loisirs (FVL)	M. Alban Montagnon, 7 route de Louhans 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 86 41
18	Judo	M. Jérôme Poncet, 15 La reppe 71370 Ouroux sur Saône	06 18 91 45 20
19	Moto club d'outre Saône	M. Pascal Pastore, 15 chemin de foussot 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 84 41

20	Avenir paintball	M. Alexis Tetu, 1 chemin des sables 71370 Ouroux sur Saône	06 63 54 08 33
21	Amicale des pêcheurs de la sablière et de la gravière d'Ouroux s/Saône	M. Arnaud Surgot, 60 route de Louhans 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 05 28 06 86 55 25 12
22	Pétanque	M. Jacky Girardot, 5 rue du Priolet 71380 Allériot	03 85 47 50 24
23	Quad Les crampons de la charette	M. Patrice Renaud, 10 chemin du Peutot 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 05 03
24	Taichi yin yang	M. Pierre Chouabe, 12 place de l'église 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 09 77
25	Association Tennis d'Ouroux (ATO)	M. Éric Finas, 5 rue du bourgneuf 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 85 35
26	Tennis de table	M. Patrick Lemé, 30 rue du chène 71370 Ouroux sur Saône	03 85 43 23 24
CULTURE/LOISIRS			
27	Association 3s sagadisc/show 2000/Sagamusic	M. Fernand Piquéras, 37 route de Louhans 71370 Ouroux sur Saône	09 52 23 97 40
28	Temps de vivre	Mme Huguette Dodille, 9 rue du Pré d'en bas 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 00 52
29	Association joie de vivre	M. Mickaël Charbonnier, 6 route de Chalon 71370 Saint Germain du Plain	06 73 87 66 01
30	École de musique Ouroux sur Saône	M. Guillaume Coste, 8 chemin des sables 71370 Ouroux sur Saône	06 73 99 05 28
31	L'asso'trelle	M. Antoine Pageaut, 10 bis rue de la Chapelle 71370 Ouroux sur Saône	06 74 04 92 80
32	Comité des fêtes patronale d'Ouroux sur Saône	Mme Huguette Dodille, 9 rue du Pré d'en bas 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 00 52
33	Harmonie	M. Philippe Petit, 100, route de Chalon 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 01 75
34	Rencontres et loisirs d'Ouroux sur Saône	Mme Christelle Charbonnier, 21 Ruettes Niquains 71370 Ouroux sur Saône	06 73 98 19 03
35	Amis de la Bresse Chalonnaise (ABC)	M. Michel Chevalier, 22 rempart Saint Vincent 71100 Chalon sur Saône	03 85 93 64 45
36	Poker club Ouroux	M. Bruno MAZZEO, 37A rue gaillard 71370 Ouroux sur Saône	07 81 72 99 10
PARENTS D'ÉLÈVES / ÉDUCATION / SCOLAIRE			
37	Amis des écoles	Mme Karine Michaudet, 51 route de la Rongère 71370 Ouroux sur Saône	06 16 17 64 79
38	La ribambelle	M. Sébastien Gaudillère, chemin de l'Argillière 71370 Ouroux sur Saône	06 21 50 91 36
39	Parents d'élèves Velard (APEV)	M. Pascal Chenu, 4 rue du Bothey 71370 Ouroux sur Saône	03 85 96 08 78
40	Cantine	Mme Cécilia Giogis, 7 route de l'Abergement 71370 Ouroux sur Saône	cantineouroux71@gmail.com 09 54 84 78 82



Toute l'équipe municipale vous présente
ses meilleurs vœux pour 2016



Toute l'info de votre commune sur www.ouroux-sur-saone.fr